

Rendre les médecines douces plus accessibles

À 23 ans seulement, Roxane Leroy-Baumann a créé Pungao, un site de réservation en ligne de séances de médecine douce à prix réduits.



➤ **Alternatif Bien-Être : Pungao, voilà un nom très exotique pour une plate-forme de santé ! En quoi consiste-t-elle ?**

Roxane Leroy-Baumann : Pungao signifie « énergie » en maori. C'est un hommage à mon père, qui avait monté une entreprise dans l'audio-visuel, baptisée Kingi, autrement dit, « roi » dans cette langue. Pungao consiste à mettre en relation un client et un praticien, dans un périmètre géographique restreint, à des tarifs avantageux. Pour cela, il suffit de se rendre sur <https://pungao.fr/>, de sélectionner la discipline recherchée, puis de renseigner son adresse. Chaque praticien dispose d'une page personnalisée avec un fond différent, dans l'idée de déclencher un coup de cœur. On y trouve l'identité du spécialiste, sa photographie, le type de consultation proposée et ses disponibilités. Il est possible de réserver jusqu'à deux semaines à l'avance. Le règlement s'effectue sur place.

➤ **ABE : Qu'est-ce qui différencie Pungao de Doctolib ?**

R. L-B. : Pungao est d'abord beaucoup plus jeune et encore en développement. La plate-forme est née en janvier 2019, mais n'a véritablement démarré qu'en juin. Comme Doctolib, nous proposons à nos clients de réserver une consultation en ligne. Mais elle s'en distingue par trois aspects : Pungao ne recense que des praticiens en médecine douce. Leur parcours est contrôlé. Enfin, les prix des consultations sont jusqu'à 40 % en dessous de ceux habituellement pratiqués !

➤ **ABE : Comment faites-vous pour proposer de tels tarifs ?**

R. L-B. : C'est le fruit d'un compromis avec les adhérents de Pungao : ils peuvent se permettre de baisser le montant de leurs consultations en proposant des créneaux en heures creuses ou de dernière minute. Tous les praticiens rejoignent en outre la mission de cette plate-forme. Ils sont convaincus de l'importance de rendre les médecines douces plus accessibles afin de faire découvrir les bienfaits de leur pratique.

➤ **ABE : « Rendre les médecines douces plus accessibles » est un projet prometteur. Vous est-il apparu durant vos années d'études en école de commerce ?**

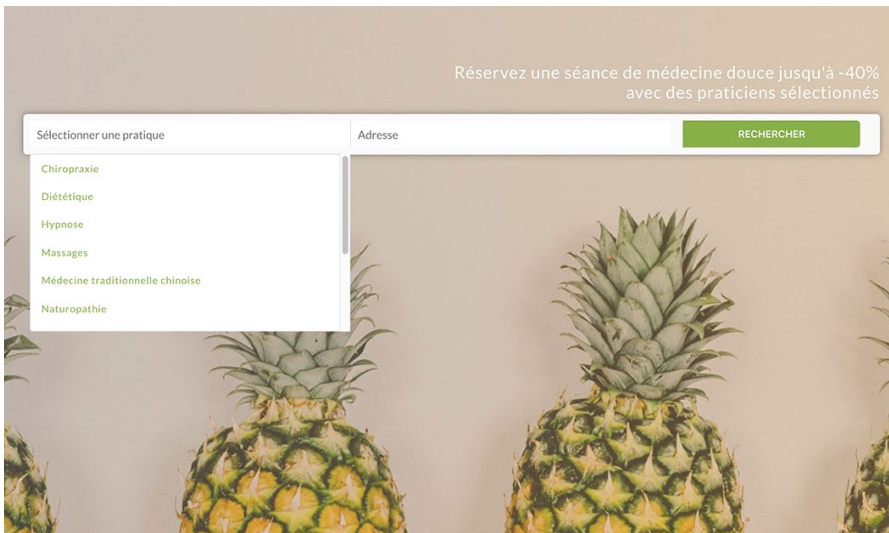
R. L-B. : Je suis titulaire d'un master entrepreneuriat et innovation obtenu à l'IESEG, où je suis aujourd'hui « incubée ». J'ai effectivement mûri ce projet durant mes années d'études dans cette école de commerce. Je

porte néanmoins ce concept depuis beaucoup plus longtemps. Mon histoire et celle de mon père sont pour beaucoup dans la naissance de Pungao.

➤ **ABE : Pouvez-vous raconter en quoi ces deux histoires ont constitué le fil rouge de votre projet ?**

R. L-B. : Jusqu'à l'âge de 12-13 ans, je souffrais de troubles alimentaires compulsifs. Je me gavais de gâteaux, de bonbons et de pâte à tartiner. Je me sentais très mal dans mon corps et j'avais peu d'amis. En bref, mon estime personnelle était au plus bas ! J'ai fini par aller voir une nutritionniste, qui m'a alertée sur les dangers d'une alimentation trop sucrée. Je me souviens qu'elle avait notamment prononcé le mot « diabète ». Son discours a fortement résonné en moi, car mon père a souffert de cette maladie. J'ai décidé de faire davantage attention et, en parallèle, j'ai eu la chance de faire une forte poussée de croissance. À 14 ans, je mesurais 1 m 77. À cette période, j'ai été repérée par une agence, qui m'a proposé de faire un peu de mannequinat, à condition de perdre 6 kg.

J'y suis parvenue, mais à quel prix ! J'étais constamment dans la privation, car même si je me l'interdisais, je ne pensais qu'à manger. J'ai dû apprendre toute seule quels aliments consommer et en quelle quantité. Mon père ne faisait absolument pas attention à son alimentation, donc pas non plus à la mienne. Pour lui, ce n'était pas vraiment au cœur de la santé. Quand j'allais chez lui,



Sur le site Pungao, prenez rendez-vous en quelques clics avec un praticien certifié situé en région parisienne

c'étaient gâteaux, bonbons et plats industriels. Ma mère était plus sourcilieuse avec la nourriture, sauf le soir, où nous avions pour habitude de terminer un pot de Nutella®, peut-être pour combler un manque affectif.

Vers l'âge de 17-18 ans, j'ai découvert l'existence de la médecine douce et notamment de la naturopathie et de l'ostéopathie. Je me sentais attirée par ces disciplines, mais ces séances n'étaient pas remboursées et mon père n'était pas convaincu des effets de ces pratiques. Je n'y avais donc pas accès.

➤ **ABE : Est-ce pour convaincre votre père du bien-fondé de ces médecines que vous avez créé Pungao ?**

R. L-B. : C'est plus compliqué que cela. En 2018, j'ai reçu un appel de mon père qui me demandait de l'emmener d'urgence à l'hôpital. Une partie de moi savait qu'il allait mourir. Il est effectivement décédé d'une récurrence de son cancer du foie, très peu de temps après. Pourtant, il ne fumait pas et ne buvait pas. Les médecins ont pointé du doigt le stress et l'alimentation. Sa mort a constitué le déclencheur qui me manquait jusqu'alors. J'ai cherché un concept susceptible de sensibiliser les gens à l'importance de la pré-

vention. La santé, c'est tout de suite et maintenant ! Je n'ai nulle envie que les autres vivent une histoire aussi tragique que la mienne pour le comprendre...

➤ **ABE : Les médecines douces n'étant pas reconnues, comment sélectionnez-vous les praticiens ?**

R. L-B. : La sélection des praticiens est un point clé pour moi. En quatrième année d'école de commerce (2017), je suis partie six mois en Australie. Là-bas, j'ai fait une initiation à la naturopathie en ligne. C'était passionnant, mais j'ai réalisé que n'importe qui pouvait obtenir ce titre après une rapide formation conclue par quatre questions « bateau » ! Pour éviter cet écueil, je prends du temps pour échanger avec les praticiens qui me sollicitent. Je les interroge sur leur pratique, je regarde depuis combien de temps ils consultent et je surfe sur les différents avis mis en ligne sur Google et les sites de réservation en ligne. Je peux aussi demander à bénéficier d'une consultation pour me faire ma propre opinion. L'une des exceptions est la certification RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). S'agissant d'une certification reconnue par l'État, je n'effectue pas de test auprès d'eux.

➤ **ABE : Combien votre plateforme recense-t-elle de praticiens aujourd'hui ?**

R. L-B. : Pungao compte une quarantaine de praticiens à Paris et en banlieue parisienne. Ils sont répartis en 11 catégories : hypnose, sophrologie, naturopathie, réflexologie, soins énergétiques, ostéopathie, chiropraxie, médecine traditionnelle chinoise, massages thérapeutiques, yoga et diététique.

➤ **ABE : Pungao est une jeune plateforme. Quels sont vos prochains axes de développement ?**

R. L-B. : D'ici peu, Pungao proposera l'option « *Se faire conseiller* », qui permettra à chacun d'être orienté par téléphone et de manière gratuite vers le praticien adapté. Je souhaite ensuite étendre l'offre au-delà du territoire francilien : Pungao devrait s'enrichir de praticiens installés un peu partout dans l'Hexagone. Je réfléchis également à associer un site d'e-commerce afin de permettre aux clients d'acheter facilement les huiles essentielles, compléments alimentaires, fleurs de Bach, etc., préconisés par les spécialistes après une consultation. Je recherche enfin un ou une associé(e) qui pourrait m'aider dans le développement du marketing et de la communication afin d'améliorer la notoriété de la marque.

Propos recueillis par
Sandra Franrenet

Pungao

<https://pungao.fr>

- Possibilité de réserver en ligne une séance à un tarif préférentiel, en heure creuse, en dernière minute et sur les quinze prochains jours ;
- Plus de 40 praticiens sélectionnés à Paris et en région parisienne ;
- Onze spécialités représentées.